

**2015-12-141-DAP**

Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

**nomenclature: 9.1.1**

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 DECEMBRE 2015**

### **OBJET : OUVRAGE PLUVIAL – OFFRE DE CONCOURS SATIS**

L'an deux mille quinze, le dix-sept décembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

### **PRÉSENTS**

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, M. LAURENT, M. LECERF, Mme MOUNIER, M. SALLABERRY, M. GARANS, Mme PICAT, Mme CAMBRONERO, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, M. COUTIER, Mme BISBAU, Mme MONTAUCET, Mme PERIMONY-BENASSY, M. SAUBIETTE, M. AJA, M. ROBLES

### **ABSENTS REPRÉSENTÉS**

M. HERVELIN	procuration à	M. LECERF
Mme BIRLES	procuration à	Mme DUPRE
Mme CORRIHONS	procuration à	Mme DESTOUESSE

### **ABSENTS EXCUSÉS**

M. POULAERT

### **ABSENTS**

Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE, Mme FAURE

**SECRÉTAIRE DE SEANCE** : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de pouvoirs: 3

Nombre de votants : 29

**2015-12-141-DAP - OFFRE DE CONCOURS SARL SATIS IMMOBILIER**\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALPI)

Monsieur le Maire informe :

La société SATIS IMMOBILIER a obtenu un permis d'aménager en date du 1<sup>er</sup> juillet 2015, pour la réalisation de 6 lots à bâtir sur un terrain lui appartenant, cadastré section AB sous les numéros 285 et 759, sis n° 19 rue des Lièges à Tarnos.

Du fait de la topographie du secteur, une partie dudit terrain a fait l'objet de désordres lors des événements pluvieux remarquables recensés ces dernières années : le ruissellement des eaux de pluies d'une partie du Chemin du Tuc de Jobel et d'une partie de la Rue des Lièges se stocke sur la propriété SATIS avant infiltration dans le sol.

Les études relatives au schéma d'assainissement pluvial réalisé par la Ville de Tarnos en 2007 avaient déjà mis en avant les améliorations à apporter au traitement des eaux pluviales dans ce secteur du territoire communal. Ainsi, la réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales avait été préconisée avec en premier lieu le nécessaire lancement des études pré-opérationnelles qui préciseront les caractéristiques du futur bassin de rétention (implantation, dimensionnement).

Dans l'objectif d'apporter un soutien à cette démarche volontaire de la collectivité et en vue de mettre un terme aux désordres constatés sur une partie de son terrain lors des événements pluvieux d'importance, Monsieur Cédric GUILHOU, gérant de la SARL SATIS IMMOBILIER, par courrier reçu en Mairie le 30 octobre 2015, a proposé à la Ville de Tarnos une aide d'un montant forfaitaire de 12 000 euros, pour le financement de cette opération.

Conformément à la réglementation en vigueur relative aux offres de concours, le Conseil Municipal doit se prononcer pour accepter cette participation et mandater Monsieur le Maire pour l'élaboration et la signature d'une convention organisant les modalités de concrétisation de l'aide proposée.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,

Considérant que la réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales sur le secteur de la rue des Lièges avec en premier lieu le lancement des études pré-opérationnelles est nécessaire,

Considérant la proposition de participation au financement de cette opération de la SARL SATIS, qui aurait pour objectif de mettre un terme aux désordres constatés sur la propriété de ladite société située n° 19 rue des Lièges à Tarnos,

### DELIBERE

**ACCEPTE** l'offre de concours de la SARL SATIS en vue de la réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales sur le secteur de la Rue des Lièges avec en premier lieu le lancement des études pré-opérationnelles.



**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une convention avec la SARL SATIS afin de fixer les modalités de l'offre de concours ainsi que tous documents relatifs à cette affaire.

**Vote: 29**

Pour: 29

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
(suivent les signatures)  
Pour extrait certifié conforme  
Tarnos, le 18 décembre 2015  
Le Maire